

Zeitschrift: Schweizerische pädagogische Zeitschrift
Band: 12 (1902)
Heft: 3

Artikel: Société suisse des maîtres des Ecoles normales : la correspondance internationale et intercantonale
Autor: Schacht, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-788973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société suisse des Maîtres des Ecoles normales.

La correspondance internationale et intercantonale.

Rapport présenté à la Réunion annuelle de 1901 à Lausanne

par M. Dr. *Hans Schacht*, prof.

La correspondance scolaire internationale s'occupe de l'échange de lettres entre élèves de langue différente. Dans les pays avoisinants, cette correspondance devient nécessairement internationale; chez nous, en Suisse, elle ne doit pas absolument s'étendre au-delà des limites de notre patrie, elle peut rester intercantonale. Comme cette dernière, dans son but et dans ses moyens, ne diffère pas de la correspondance internationale, nous n'aurons guère à nous en occuper spécialement. En son lieu nous toucherons cependant un mot de la question, à savoir s'il y aurait avantage, pour nous, de nous en tenir à l'échange de lettres entre cantons de langue différente.

Je ne crois pas non plus qu'il faille examiner la question dès l'abord au point de vue spécial des Ecoles normales. Il y aura lieu plus tard de voir si ces écoles, mieux que tout autre établissement, seraient aptes à inaugurer chez nous ce nouveau moyen de culture et d'éducation.

La correspondance internationale a été créée dans le but d'intéresser les élèves à la rédaction d'une lettre en langue étrangère, en même temps qu'il a paru instructif de mettre sous leurs yeux des exemples typiques et pour ainsi dire vivants du style épistolaire de nos voisins. Dans la suite, il s'est présenté des avantages de diverse nature dont nous prendrons occasion de parler plus tard.

L'institution de la correspondance internationale est encore jeune. Son origine, comme organisation, ne remonte guère au-delà de 1896, cependant, lors de mon séjour à Berlin, en 1890, j'ai déjà entendu parler d'un échange de lettres qui se faisait entre élèves français et allemands. Malheureusement, le directeur d'un collège berlinois à qui

je me suis adressé pour plus amples informations, n'a pas cru devoir sortir de sa réserve de fonctionnaire d'un grand Etat; je regrette donc de n'avoir pas à me louer ici de sa courtoisie. Il paraît, toutefois, que l'idée de la correspondance interscolaire est née indépendamment en France et en Allemagne, mais c'est à la France que revient l'honneur d'avoir donné à cette institution sa première organisation fixe, et la gloire d'avoir, le premier, lancé cette idée dans le grand public revient incontestablement à M. Paul Mieille, professeur d'anglais au Lycée de Tarbes. Aussi c'est à son excellent travail: „la *Correspondance interscolaire et les Correspondances internationales*, Tarbes 1890“, que nous emprunterons les données principales pour refaire, en quelques mots, l'historique de cette institution.

Dans un article publié dans la *Revue Universitaire* de 1896, M. Mieille nous fait part de ses premières tentatives. „La correspondance familière“, nous dit-il „étant assurément un des meilleurs moyens de se familiariser avec une langue, j'eus d'abord l'idée de donner le plus souvent possible au thème de langue la forme épistolaire; puis j'engageai mes élèves à correspondre entre eux, en anglais, pendant les vacances; plusieurs correspondirent avec moi; enfin, la conclusion logique de tous ces essais fut un échange de lettres entre mes élèves et de jeunes Anglais“. M. Mieille procura à ses élèves des correspondants parmi ses amis en Angleterre. La première lettre, la lettre de présentation, fut écrite en français, la seconde, en anglais; les correspondants anglais suivirent l'ordre inverse. Puis M. Mieille suggéra à ses élèves l'idée de se corriger mutuellement, et cette idée, dit-il, fut accueillie des deux côtés avec la plus vive satisfaction.

Le succès que M. Mieille obtint ainsi fut tel, que ses correspondants affluèrent dans son école, et que la nécessité de leur trouver des correspondants en Angleterre l'engagea à donner à ces essais la publicité voulue, afin d'y intéresser le plus grand nombre de personnes possible. Il publia donc dans la *Revue Universitaire* de 1896 un premier article intitulé: *L'Alliance française et les Professeurs de langues vivantes*. „Il s'agissait d'abord“, dit-il, „de faire accepter au public universitaire et au public des pères de famille l'idée d'une correspondance internationale entre écoliers. Il fallait ensuite convenir de tous les détails d'organisation pour le bon fonctionnement du système proposé.“ Le 15 janvier 1897 la *Correspondance internationale* fut lancée par la *Revue Universitaire* et la *Review of Reviews* dont le directeur, M. Stead, a dès l'abord apporté à cette entreprise ses plus vives sympathies. A l'heure qu'il est, cette dernière Revue aussi bien que la *Revue Universitaire* forme le

bureau central pour tout ce qui touche à la correspondance internationale en France et en Angleterre.

L'appel de M. Mieille dans la *Revue Universitaire* ne resta pas sans effet. Le numéro de février déjà contenait une liste de 200 correspondants franco-anglais. La Presse parisienne avait accueilli cette idée avec enthousiasme et le succès fut complet sur toute la ligne. Nos organes principaux tels que la *Gazette* et la *Bibliothèque universelle* se firent également l'écho de cet empressement sympathique. Ce commencement fut assez encourageant pour que l'on pût songer à étendre l'activité de cette jeune organisation sur d'autres pays. L'Allemagne se trouvait acquise à cette idée, l'Italie devait suivre.

La statistique établie par M. Mieille en 1900 accuse le joli chiffre de 17,000 écoliers, dont 8,500 Français, qui, depuis le mois de janvier 1897, ont échangé plus de 30,000 lettres par mois, plus de 300,000 par an !

De *l'Interscolaire* sont sortis deux rameaux, la *Correspondance Pédagogique Internationale* et la *Fraternité Internationale*. L'un de ces bureaux s'occupe de mettre en rapports entre eux les membres du corps enseignant des différents pays, l'autre admet à la Correspondance les personnes adultes de toutes les conditions. Ces deux bureaux font monter le chiffre des correspondants à 26,000.

Comme on voit, il ne s'agit plus ici de modestes commencements ni d'une institution éphémère. Une idée qui a pu, en si peu de temps, réunir un nombre aussi respectable d'adhérents, doit répondre à un besoin réel, elle doit renfermer des germes féconds, cacher des forces encore inconnues. Cette idée doit être une *puissance*.

L'idée de la correspondance interscolaire séduit tout d'abord par son extrême simplicité. Essayer de se perfectionner dans l'usage d'une langue étrangère au moyen de la correspondance, mais qui n'aurait pas eu cette idée ? Qui n'aurait pas voulu l'avoir ? Quoi de plus naturel que ce procédé ? N'avons-nous pas lu quelquefois à la quatrième page des journaux des annonces demandant une personne désireuse de correspondre, ou plutôt, comme s'exprimait un Anglais : pour *réciproquer* perfectionnement dans la langue française ? L'idée flottait dans l'air, comme on dit, mais il fallait un esprit fin pour la saisir et la développer.

Quel moyen plus propre à remplacer la conversation de vive voix, pour laquelle l'occasion ne s'offre pas toujours, que cet échange d'idées, d'impressions, de compliments, de gentilleses par écrit ? Ce n'est pas la conversation avec ses réparties immédiates, mais c'est quelque chose de

plus qu'un thème ou qu'une composition, quelque chose de plus vivant dans tous les cas. Eh bien, l'extension prodigieusement rapide de la Correspondance interscolaire montre suffisamment combien ce nouveau moyen de se perfectionner dans une langue étrangère a dû et doit toujours paraître alléchant, captivant aux yeux des jeunes linguistes. Certainement le cas doit se produire fréquemment qu'un élève qui n'avait jamais écrit une ligne d'allemand, d'anglais ou d'italien qu'à son corps défendant, se voit tout à coup entraîné dans une correspondance où il se découvre des facilités inconnues. Certes, nous ne manquons pas d'user du style épistolaire dans l'enseignement des langues tant mortes que vivantes, mais combien ces exercices sont artificiels et au-dessous de ce qu'offre la réalité ! Nous avons beau torturer notre imagination, les lettres que nous ferons composer sur un plan fictif, ne présenteront jamais qu'une faible copie d'une lettre arrivée par la poste, munie d'un timbre étranger. Nos compositions épistolaires seront toujours des corps sans âme ; le vrai souffle de la vie ne les anime pas. L'avantage que présente sur tout autre exercice écrit la correspondance, la vraie, celle qui suppose un correspondant quelque part, saute aux yeux. Il est également clair que cet exercice répété à intervalles réguliers doit porter ses fruits, soit qu'il se borne à l'interprétation des lettres venues du dehors, soit qu'il consiste dans la rédaction d'une lettre en langue étrangère. Notons encore que jamais nos élèves n'ont l'occasion de lire la langue étrangère sous forme manuscrite, c'est-à-dire sous la forme dans laquelle elle se présente dans le pays même où elle est parlée. Oseriez-vous dire que vous savez parfaitement l'anglais, si jamais vous n'avez déchiffré une lettre anglaise sortie d'une plume anglaise ? Voilà l'anglais sous sa véritable forme, sa forme nationale, et dont les cahiers de nos élèves, avec la meilleure volonté du monde, ne peuvent donner une idée. En fait d'écriture allemande, nos élèves ne connaissent que la leur et celle du maître, pour autant qu'ils la rencontrent dans les annotations concises en marge de leurs travaux écrits. Mis pour la première fois en présence d'une lettre anglaise ou allemande, les élèves seront désorientés ; il leur semblera que c'est tout un art, un art nouveau, que de déchiffrer ces hiéroglyphes. Eh bien, en peu de temps ils seront initiés à cette lecture et leur talent de divination ne les trahira plus. Ils auront aussi gagné une certaine sûreté d'interprétation. Il est des grammaires allemandes, par exemple, qui fournissent quelques pages de texte en écriture courante, afin d'initier les élèves à la lecture des lettres de commerce, par exemple. Quel moyen plus sûr et plus intéressant à la fois d'arriver à cette connaissance que la correspondance interscolaire ?

Mais à côté de ces avantages immédiats, tels que la rédaction en langue étrangère, l'interprétation d'une lettre, la lecture de textes étrangers manuscrits, corrections faites entre correspondants et, et partant, observation personnelle des lois du langage et de son usage — avantages dont le professeur saura tirer le plus grand profit et qu'il ne tient qu'à lui de mettre en relief — la correspondance internationale, nous dit-on, exerce des influences très diverses. Tout d'abord elle complète les notions de l'élève sur les pays étrangers, respectivement sur le pays où réside son correspondant. En effet, il reçoit des détails sur telle ou telle ville, ses monuments, ses curiosités, sa situation; des renseignements directs sur les habitudes et la manière de vivre, notamment il sera renseigné sur la vie des enfants, leurs jeux, leurs amusements, leurs travaux, leurs peines et leurs joies. Il comparera; il sera surpris de voir qu'après tout ce petit Allemand ou Anglais n'est pas trop différent de lui-même, qu'il a souvent les mêmes goûts, les mêmes sympathies, les mêmes antipathies, les mêmes aspirations. Il constatera avec plaisir et satisfaction tout ce qui peut l'unir à son ami étranger; il notera les divergences comme des faits curieux seulement et, de lui-même, tombera ce mur chinois des antipathies nationales que les grandes personnes se donnent tant de mal à maintenir encore. Avoir appris à aimer et à respecter une petite personne appartenant à une nationalité différente, demeurant loin de nous, c'est une grande chose pour un enfant, et, devenu grand, il ne saura plus désormais, il n'osera plus nourrir envers toute la nation la haine, la méfiance et le mépris. Voilà ce que l'on croit obtenir aussi par la correspondance internationale, voilà du moins ce qui paraît en découler tout naturellement. Si les adhérents de cette institution vont jusqu'à y voir un acheminement vers la paix universelle, vers la confraternité des peuples d'Europe, oserions-nous les en blâmer? Voudrions-nous d'un sourire sceptique repousser ces espérances comme une chimère? Je crois avoir dit que l'idée promulguée par M. Mieille m'a paru puissante et fertile. Vous voyez sa puissance, puisqu'elle nous a fait concevoir les plus belles espérances sur une base très réelle. Qui voudra se mettre à travers et lui défendre de les poursuivre?

Permettez-moi de vous citer quelques exemples qui vous feront voir que la chose en elle-même n'est pas aussi impossible, aussi chimérique qu'elle en a l'air, et qu'il y a réellement un acheminement vers ce noble but, bien que d'autres facteurs doivent venir l'appuyer.

M. Flogny, professeur au Lycée de *Le Mans*, dans son discours prononcé à la distribution des prix, 30 juillet 1899, s'exprime dans ces termes (voir *Mitteilungen* p. 6):

„Vous travaillez à détruire des préjugés qui, depuis des siècles, empêchent des voisins de se comprendre, de se connaître et de s'estimer... Je suis convaincu que le progrès moral ne peut être fait que de la somme des progrès individuels; qu'aucun effort n'est perdu et qu'il n'en faut dédaigner aucun, si minime soit-il; et c'est pour cette raison que je veux voir dans l'amitié et dans la fraternité naissante des écoliers d'Europe un gage lointain de l'amitié et de la fraternité des peuples civilisés dans l'avenir.“

Dans un rapport publié dans „*Neuere Sprachen*, 1900“ M. *Baumann*, professeur au collège de Torgau, en Prusse, termine en disant: „L'avantage principal que l'on tire de la correspondance internationale consiste certainement à nouer entre deux nations considérées comme ennemies depuis de longues années, un nouveau lien d'amitié. On peut affirmer que la correspondance fait naître et développe de bons rapports internationaux, surtout lorsqu'on observe combien cette sympathie qui s'établit entre quelques élèves s'étend aussi sur d'autres personnes et gagne ainsi du terrain.“ Voici, pour preuve, quelques passages extraits des lettres d'un collégien français qui a su gagner la sympathie de toute la première du gymnase allemand. Dans sa première lettre il dit: „J'attendais avec impatience une lettre d'Allemagne. C'est hier soir que j'ai reçu votre lettre. On me l'a remise au réfectoire, pendant le souper. En voyant qu'elle venait d'Allemagne, mes camarades se sont tous écriés. „Oh! qu'il a de la chance! Il a un correspondant allemand!“

La cordiale politesse du jeune français se montre dans ce passage que nous relevons: „Il est bien temps que j'en vienne maintenant à votre lettre. Toujours la même amabilité, l'exquise courtoisie que l'on rencontre dans vos moindres paroles. Ah! soyez persuadé que c'est bien agréable pour moi de recevoir d'un étranger — qui n'en est déjà plus un à présent — des marques si sincères d'amitié. Je vous en suis reconnaissant du fond du cœur.“

„Soyez assez bon pour donner à M. S. une cordiale poignée de main. Je présente aussi mes meilleures salutations à vos amis et condisciples. Car on vient de me remettre aujourd'hui une carte que vous m'avez envoyée le 20 janvier et sur laquelle ont signé un grand nombre de vos camarades“

La famille s'intéresse à cette correspondance, enveloppant d'une même sympathie ce petit étranger qui a su, par ses lettres seules, gagner tous les cœurs. Voici ce que nous lisons sur les relations de famille: „Papa, qui a été blessé à l'avant-bras le 18 août 1870, à St-Privat, m'a

avoué qu'il vous aimerait volontiers parce que vous aviez l'air d'un gentil garçon et il a ajouté: Je souhaite que tous ses compatriotes lui ressemblent, à ton excellent ami d'Allemagne. Bonne maman vous admire pour votre exquise gentillesse et votre amabilité, et Marguerite, ma sœur aînée, a „pour votre grande délicatesse, votre manière particulière de dire les moindres choses, votre courtoisie et votre noblesse d'esprit“ estimé qu'elle oserait presque avoir pour mon ami de l'affection.“

Ces quelques passages, un modèle de style épistolaire et bien au-dessus de ce qu'un maître allemand, adversaire, lui, de cet échange de lettres, a appelé „mangelhaftes Schülerfranzösisch“ en ajoutant qu'un professeur allemand devait dans tous les cas mieux savoir son français qu'un collégien de France — ce qui serait encore à prouver — ces quelques passages, dis-je, nous ferons tout d'abord regretter que nous n'ayons pas sous les yeux quelques lettres de ce jeune Allemand qui a rivalisé de courtoisie et de gentillesse avec son ami en France. Pour peu que ces échanges de politesse se répètent, s'étendent sur un certain nombre de jeunes gens, il est à prévoir que la génération future dans les deux pays nourrira l'une pour l'autre des sentiments bien différents de ceux de nos jours. Est-ce trop dire que de prétendre qu'il y a là une œuvre puissante de pacification qui se poursuit à l'ombre de ces écoles-mêmes où l'on cultive encore le chauvinisme?

Vous me direz, Messieurs, que tout cela est bel et bon lorsqu'il s'agit des relations entre Français et Allemands, mais que nous autres Suisses, nous n'avons pas les mêmes raisons de recourir à ce moyen. Et pourtant, il me semble que nous avons encore quelque chose à gagner à mieux connaître nos voisins, quels qu'ils soient. Il y a chez nous aussi des traces de méfiance et de malveillance à faire disparaître, et notre concours dans ce concert pacifique n'est pas à mépriser. Et bien qu'il puisse nous sembler avantageux de nous borner à la correspondance intercantonale, il y aura quelquefois avantage à franchir les limites étroites de notre pays et à faire déverser sur notre territoire le trop-plein de ces généreuses aspirations.

Je vous ai fait entrevoir les horizons vastes que nous ouvre ce moyen original d'éducation moderne par correspondance, je me suis efforcé par un exemple frappant de vous démontrer que les résultats que l'on espère obtenir sont dans le domaine des choses possibles. Voici encore une voix autorisée qui nous parle d'expériences personnelles, c'est celle de M. *Alexandre Lescaze*, instituteur à Genève, avantageusement connu déjà par ses courageuses réformes dans l'enseignement de l'allemand. Sur ma demande de bien vouloir me communiquer ses obser-

vations sur la correspondance internationale, M. A. Lescaze me dit dans sa lettre du 24 juin :

Plainpalais, le 24 juin 1901.

Monsieur et cher collègue,

J'ai mis, en effet, plus de trente élèves, filles et garçons, en correspondance avec des condisciples allemands du même âge. Si courte que soit l'expérience, les résultats obtenus sont suffisamment concluants pour ne laisser aucun doute sur le succès final de cette heureuse innovation.

Les élèves éprouvent une satisfaction visible à lire une lettre dans la langue étrangère qu'ils étudient : c'est que cette lecture les intéresse davantage que le conte le plus captivant, car elle évoque la personne sympathique d'un camarade partageant mêmes plaisirs et aussi ... mêmes soucis.

Utilisant ainsi leurs connaissances acquises, ils trouvent dans cette correspondance un stimulant qui leur permet de marcher résolument de l'avant et de vaincre facilement toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Et quels excellents exercices de rédaction que les réponses rédigées dans l'idiome étranger où l'élève se sert des expressions usuelles, de la conversation courante que l'on a eu tort jusqu'ici de reléguer toujours à l'arrière-plan, comme si ce n'était pas là la partie essentielle, le côté pratique par excellence dans la connaissance d'une langue étrangère.

Puis cette correspondance, on le devine, ne profite pas seulement aux élèves directement intéressés : le maître expérimenté y trouvera aussi une mine précieuse dont toute la classe bénéficiera, soit par la lecture et l'explication des meilleures lettres reçues d'Allemagne, soit par la critique des réponses.

Il est superflu d'insister aussi sur le côté purement instructif de cet échange de lettres et sur l'avantage qu'il y a d'étudier, en même temps que l'idiome, les mœurs et les coutumes du pays étranger. Puis n'est-il pas permis d'espérer qu'apprenant ainsi à se mieux connaître, ces jeunes gens devenus hommes ne nourriront plus ces préjugés dont il est si difficile de se débarrasser.

En un mot, et pour me résumer, je considère cette innovation comme le couronnement de l'impulsion nouvelle et déjà si fructueuse que la méthode dite intuitive ou directe a su imprimer à l'étude des langues modernes. A cet égard, on ne saurait trop recommander l'institution de la correspondance scolaire internationale à tous ceux qui portent quelque intérêt à l'étude des langues vivantes.

Après tous ces témoignages brillants, n'oublions pas de rechercher les ombres dans le tableau. Cette correspondance entre élèves ne pourrait-elle pas présenter quelque danger ? C'est du moins ce que le corps enseignant du collège de *Zwickau* en Allemagne a cru devoir admettre lorsqu'il prit la résolution d'attendre, de voir venir, comme nous aimons à nous exprimer. De quelle nature pourraient être les inconvénients où

dangers de cette correspondance? Il nous serait difficile de préciser ces craintes, si un professeur de ce même collège ne nous avait fait part des découvertes faites parmi les élèves du dit collège. Une correspondance s'était organisée entre quelques jeunes gens de cet établissement et quelques jeunes Français. Quelques lettres ont été remises à un professeur du collège de Zwickau et publiées dans les „*Pädagogische Studien*“ de Rein, zweites Heft, 1901. Naturellement qu'on n'a pu vous donner que les lettres du jeune Français et il nous est impossible de contrôler la moralité du jeune Saxon. Les lettres contiennent une partie allemande, une partie française et la correction des fautes que le correspondant allemand avait faites dans sa lettre en français. Pour la partie allemande, il faut dire qu'elle laisse bien à désirer, mais n'est-ce pas déjà quelque chose que de voir un collégien français s'astreindre de son plein gré à rédiger 10 lignes en allemand? Quant au passage particulièrement visé, le voici: „Je suppose qu'en dehors des classes tu t'amuse avec tes camarades. On parle souvent des adorables jeunes Bavaroises, et comme tu as dix-sept ans? . . .“

Il y a de quoi faire frémir le cœur d'un pédagogue — pour moi, je ne regrette qu'une chose, c'est que nous ne sachions pas quelle opinion le jeune Saxon se fait des Parisiennes!

Je ne vous cacherai pas, Messieurs, que les critiques adressées par le professeur de Zwickau à ces lettres, les réflexions qu'il fait à ce sujet, me rappellent trop la sainte indignation d'un pudique Allemand en présence de la prétendue dissolution des mœurs françaises, pour que j'attache trop de prix à ses récriminations. De pareils faits peuvent se produire, en effet, et aucune surveillance ne les empêchera de se reproduire. Comment empêcherez-vous deux garnements de correspondre s'il leur prend fantaisie de le faire? Et faut-il avouer carrément où fut le mal dans ce cas particulier? Il se trouvait du côté des professeurs qui, au lieu de diriger le mouvement, au lieu de trouver aux élèves désirant entrer en correspondance des adresses contrôlées, les ont laissés se débrouiller tout seuls. C'est aussi la réponse qui a été faite à l'article cité. On n'admet à la correspondance que les élèves recommandables sous tous les rapports; la remise d'une adresse est comme une récompense, un diplôme décerné à une bonne conduite et à de bonnes études. C'est ainsi que les directeurs de cette entreprise l'entendent, c'est ainsi que les risques sont réduits à leur minime partie. Il ne faut pas oublier non plus qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. L'institution, bonne en elle-même, de ces correspondances interscolaires, ne peut pas être rendue responsable des abus qui peuvent se produire en dehors du

contrôle, en admettant toutefois que ce qui se fait sous le contrôle de l'école serve réellement à quelque chose.

Un inconvénient plus sérieux nous semble résulter d'une surcharge possible de travail pour les élèves et peut-être aussi de la préoccupation qui pourrait nuire aux études. On sait, en effet, que tout genre de sport pratiqué à côté de l'école, devient nuisible aux études. Mais ce serait justement le souci constant des maîtres de ne pas permettre que cette institution prenne les allures d'un sport, qu'elle dégénère en simple distraction et se trouve ainsi déviée de son but. Mais comme nous demandons ces garanties à ceux-là-mêmes qui ont le plus d'intérêt à les sauvegarder, je crois que nous pouvons être sans inquiétude de ce côté.

Un avantage, certainement assez appréciable, de la correspondance internationale, est qu'elle mène souvent à une connaissance personnelle des correspondants. On nous dit dans un communiqué du Bureau central de Leipzig, que de nombreux élèves français ont pu passer leur vacances en visite chez leurs correspondants allemands et que pas mal d'écoliers allemands ont joui de l'hospitalité française. Cette conséquence, toute naturelle, de la correspondance interscolaire, devient importante surtout chez nous. Chaque année, pendant les vacances, des échanges se font entre jeunes gens de la Suisse romande et des cantons allemands. Une correspondance préalable facilitera singulièrement ces échanges; elle crée des relations et prépare le terrain, et de cette façon épargnera bien des déceptions aux jeunes gens qui s'en vont pour quelques semaines en pays inconnus pour eux.

Nous aurons donc des raisons sérieuses de ne pas négliger nos Confédérés allemands dans la correspondance interscolaire, et bien que des relations avec les jeunes Allemands offrent un intérêt particulier, il me semble que nous devons nous attacher surtout à faire plus ample connaissance avec la Suisse allemande.

Les écoles normales me semblent tout d'abord bien placées pour inaugurer cette correspondance entre Suisses allemands et Romands. Les mêmes intérêts professionnels relient entre eux les élèves de ces écoles et, facilement, des relations se créent pour toute la vie.

On nous demandera des indications précises sur la façon d'organiser cette correspondance. Grâce à l'activité des promoteurs, nous sommes à mêmes de les donner. Le Bureau central de Leipzig, dirigé par M. Hartmann, professeur, est un modèle d'organisation de l'aveu même de M. Mieille. Il a publié des instructions générales avec cette minutie et ce souci des détails qui caractérisent les pédagogues allemands. J'en donnerai ici une traduction adaptée à nos vues, de façon à ce que ces

instructions puissent nous servir au besoin. Je partirai du point de vue de l'enseignement de l'allemand dans les cantons romands.

Instructions générales

pour l'organisation de la correspondance interscolaire.

1. La correspondance interscolaire est soumise au contrôle du maître chargé de l'enseignement des langues étrangères. Toutes les lettres comme tous les envois doivent lui être présentés pour qu'il en prenne connaissance. On recommande aux élèves de réunir dans un cahier spécial les brouillons ou copies des lettres qu'ils expédient. Ce cahier pourra être inspecté par le maître ou le directeur de l'établissement.

2. On n'admettra à la correspondance que les élèves qui présentent les garanties morales voulues et dont le tact inspire une confiance suffisante. L'autorisation des parents est nécessaire à cette admission. Selon la nature de l'établissement, le directeur peut prendre sur lui de donner cette autorisation. On exigera de l'élève admis à correspondre qu'il sache écrire correctement sa langue maternelle et possède une connaissance passable du pays avec lequel il correspond. Des directions seront données aux élèves sur la rédaction de ces lettres et on leur enjoindra de ne rien écrire qui soit de nature à jeter un jour défavorable sur leur école, leur patrie et les fasse mal juger eux-mêmes. Il va sans dire que toute question politique ou religieuse sera rigoureusement tenue à l'écart.

3. L'inscription des élèves auprès du Bureau central se fait par l'intermédiaire du maître; il ne sera pas répondu aux demandes adressées directement par les élèves eux-mêmes. Le Bureau central n'expédie les adresses demandées qu'au maître qui les remettra aux intéressés. Une fois en possession d'une adresse, l'élève ouvrira la série de ses correspondances sans retard.

4. Les adresses non utilisées seront renvoyées au *Bureau central* le plus vite possible.

5. Le *Bureau central* ne peut pas se charger de trouver à un nombre déterminé de demandes le nombre équivalent d'adresses, la provision d'adresses variant d'un jour à l'autre. Les demandes de ce genre resteront nécessairement sans réponse. On est prié de ne pas s'impatienter d'un retard apparent qui provient quelquefois de l'insuffisance des adresses disponibles. Il sera fait droit à toute demande régulière dans la mesure du possible.

6. Les élèves trop peu avancés pour rédiger une lettre en langue étrangère, se serviront d'abord exclusivement de leur langue maternelle. Ainsi ils prendront contact avec leurs correspondants et les feront pro-

gresser dans la langue qui leur est étrangère. A cette condition, on peut admettre aussi des élèves plus jeunes lorsqu'ils paraîtront assez bien doués.

7. Les élèves plus avancés écriront alternativement dans les deux langues, ou bien encore la même lettre contiendra une partie allemande et une partie française. La lettre destinée à ouvrir la correspondance sera rédigée dans la langue maternelle avec un soin tout particulier, car la première impression produite influera sur toute la correspondance. Elle peut en assurer ou compromettre le succès.

A l'époque où les élèves paraîtront particulièrement chargés de travaux, ils se dispenseront de la rédaction en langue étrangère, cette dernière leur demandant plus de temps et d'efforts, et se serviront de leur langue maternelle.

8. Comme les lettres en langue maternelle sont destinées à servir de modèle du style épistolaire, on leur vouera tous les soins tant au point de vue du style, qu'à celui de l'orthographe. On y mettra tout l'intérêt qu'on pourra. A ce sujet le maître ou les parents peuvent être appelés à donner les directions nécessaires.

9. Chaque correspondant entrera le plus possible dans les idées de son partenaire et, par des questions, l'engagera à lui fournir des renseignements curieux et instructifs. Il s'établira ainsi des deux côtés un courant qui excite et stimule l'intérêt réciproque. En négligeant ces précautions on s'expose à voir l'intérêt s'affaiblir et même s'éteindre tout à fait jusqu'à faire cesser toute correspondance.

10. Dans le but de tirer de cet échange de lettres le plus grand profit possible au point de vue surtout de la langue étrangère, on recommande de tenir un second cahier où seront inscrites les lettres reçues. Cette copie ne peut pas être un exercice superflu; on peut cependant se contenter parfois de noter les expressions frappantes, les tournures particulières que l'on rencontre peu dans les lectures en classe.

11. Les lettres venues de l'étranger peuvent, à l'occasion, donner lieu à une interprétation avec toute la classe. Lorsque certaines lettres semblent particulièrement remarquables, le Bureau central en recevrait volontiers copie.

12. Les correspondants se corrigent mutuellement les fautes commises dans les textes en langue étrangère et renvoient la correction avec la réponse. Cela peut se faire à la fin de la lettre, on copiera la phrase fautive et donnera la correction en regard. Ici de même les directions des parents ou du maître auront leur utilité.

Plus ces corrections formeront des discussions sur des phénomènes linguistiques et fourniront des commentaires sur les diverses tournures possibles, plus grand sera le profit de part et d'autre.

13. Les correspondants conviendront des intervalles dans lesquels les réponses seront expédiées. Il importe de ne pas espacer trop les réponses et d'observer une grande régularité. On s'arrangera pour écrire au moins une fois par mois. Toute réponse portera la date de la lettre à laquelle on répond.

14. On recommande d'écrire les adresses très complètes et très lisiblement afin d'éviter des retards possibles dans l'expédition. On aura soin d'écrire son nom et l'adresse sur le verso de l'enveloppe. On fera suivre la première lettre d'une carte postale huit jours après l'expédition, afin de s'assurer qu'elle est bien arrivée à destination.

15. Lorsque, pour une raison ou une autre, un élève n'est pas disposé à donner suite à une correspondance commencée, il est de son devoir d'en aviser brièvement l'expéditeur et de ne pas passer sous silence la réception de sa lettre. C'est du reste une affaire de la politesse la plus élémentaire que d'accuser réception d'une lettre en tout état de cause, et cette politesse est encore plus exigée dans les relations internationales.

16. Un correspondant dont le partenaire est empêché de poursuivre la correspondance, peut faire demander une nouvelle adresse qu'on lui trouvera dans une contrée différente du pays avec lequel il correspond. Quelquefois ce changement peut paraître désirable des deux côtés et l'on n'hésitera pas alors de demander de nouvelles adresses. Dans ce cas, les mêmes formalités sont à remplir comme la première fois et une nouvelle finance d'inscription de 25 centimes sera perçue.

17. Les cartes postales avec vues pourront être tolérées à la condition de contenir une description succincte du paysage et des curiosités qu'elle doit faire voir. Ces cartes ne doivent pas remplacer les lettres. Les cartes-fantaisie doivent, par contre, être proscrites, de même que l'on proscrit les journaux humoristiques ou les caricatures. Les élèves sont avisés que tous ces envois arriveront également à la connaissance des parents et des maîtres, ils ont donc à se garder de tout ce qui peut paraître suspect.

18. L'élève qui abusera de cette institution dont le but est avant tout éducatif, s'expose à se voir rayé de la liste des correspondants et, selon le cas, à voir son nom figurer dans les organes de la presse pédagogique. Enfin, on pourra sévir contre lui par les moyens dont l'école dispose.

Ces instructions, comme on le voit, contiennent en même temps un règlement complet. On n'y voit pourtant pas figurer les dispositions relatives à l'inscription. Nous les compléterons par les communications des „Mitteilungen der Deutschen Zentralstelle für internationalen Briefwechsel“ No. IX. Une inscription doit renfermer : le nom, le prénom, l'état du père, l'âge, l'école, la classe, l'endroit avec adresse exacte, et la langue dans laquelle on désire correspondre. En outre on exige le paiement d'une finance de 25 centimes par adresse. On demande à connaître l'état du père, afin de mieux assortir les correspondants. Cette précaution a surtout son importance en Allemagne, où les différences de classes sont encore observées et où les parents désirent savoir sur quel niveau social se trouve le correspondant de leur fils, respectivement l'amie étrangère de leur fille. C'est là un préjugé dont nous devons tenir compte et qui, du reste, n'a pas disparu chez nous aussi complètement que nous aimerions à le croire. Pour toute information on fait bien de s'adresser au Bureau Central de Leipzig en se servant d'une carte postale avec réponse.

Pour la *France* ou l'*Angleterre*, resp. l'*Amérique* on s'adressera à la *Revue Universitaire* 5, rue de Mézières, *Paris*; et *Review of Reviews*, Mowbray House, Norfolk Street, Strand, *London W.C.* L'adresse complète du *Bureau Central* de Leipzig est :

Deutsche Zentralstelle für internationalen Briefwechsel, *Leipzig*, Fechnerstr. 2. Le directeur en est le professeur M. *Hartmann*, avantageusement connu déjà par ses travaux sur la réforme de l'enseignement des langues vivantes et son ouvrage : *Reiseindrücke eines Neuphilologen in Frankreich und der Schweiz*.

Résumé.

Résumons en quelques mots les avantages de la correspondance internationale :

1. La rédaction répétée d'une lettre en langue étrangère fait faire des progrès dans cette étude et la fait aimer.

2. La lecture et l'interprétation d'une lettre en langue étrangère fournit la meilleure occasion d'acquérir la connaissance de la langue usuelle et de se pénétrer du génie particulier de la langue.

3. La correspondance interscolaire donne à l'élève la conscience de son savoir et lui fournit une matière plus intéressante, animée par le souffle de la vie et de la réalité.

4. L'élève s'exerce à lire l'écriture étrangère. Celle-ci est en effet toujours sensiblement différente de celle que l'on pratique en classe. Un

enfant allemand écrit sa langue différemment, forme les lettres autrement que ne le font nos élèves à qui nous enseignons l'écriture gothique. Cette différence est encore plus sensible lorsqu'il s'agit de l'anglais.

5. La correspondance internationale rapproche les peuples et contribue à la pacification des nations par la sympathie.

6. Elle donne une connaissance plus approfondie des pays étrangers, de leurs institutions, de la façon de vivre de leurs habitants.

7. Elle fournit aux élèves l'occasion d'aller en visite chez un camarade à l'étranger. Elle crée donc des relations utiles et souvent durables.

8. Elle facilite, en Suisse notamment, l'échange de jeunes gens en temps de vacances. L'idée de créer des bureaux d'échanges interscolaires a été agitée déjà et, grâce à l'initiative et à l'activité d'hommes aussi convaincus et énergiques tels que M. Mieille, les directeurs de la Revue Universitaire et de la Review of Reviews, elle ne paraît pas loin de sa réalisation.

Nos conclusions contiennent en substance tous les avantages que l'on a fait ressortir de divers côtés. L'*association américaine pour l'étude des langues modernes* donne un préavis très favorable à l'institution de la Correspondance internationale. Le *Congrès de l'Enseignement des Langues vivantes et le Congrès international de l'Enseignement secondaire*, tenus à Paris lors de l'Exposition universelle de 1900 le 28 juillet et le 3 août ont formulé l'un et l'autre des conclusions favorables, recommandant la *Correspondance interscolaire* à l'attention et à la bienveillance des autorités scolaires. La conclusion de ce dernier Congrès dit: *Considérant que la Correspondance interscolaire internationale, entreprise dans les conditions qui ont été reconnues nécessaires par une expérience de plus de trois ans, constitue un auxiliaire précieux non seulement au point de vue de l'apprentissage des langues vivantes, mais aussi au point de vue de la culture générale de l'esprit et à celui des relations internationales, le Congrès international de l'Enseignement secondaire insiste auprès de toutes les autorités scolaires pour qu'elles encouragent, par tous les moyens, le développement ultérieur de la Correspondance interscolaire internationale.*

Dans quelle situation les Ecoles normales se trouvent-elles placées vis-à-vis de ces conclusions, et particulièrement les Ecoles Normales Suisses ?

Comme il ne s'agit pas d'une nouvelle branche à ajouter au programme d'enseignement, mais simplement d'un nouveau moyen reconnu efficace dans l'apprentissage d'une langue étrangère, il nous semble que les Ecoles Normales qui cultivent l'étude d'une seconde langue pourraient en faire l'essai sans surcharge aucune pour élèves ou maîtres. Les

liens étroits qui lient la pédagogie de la Suisse romande à celle de la Suisse allemande font désirer des rapports plus étroits aussi entre le personnel enseignant des divers cantons. Après tout ce qui a été dit de la Correspondance interscolaire, celle-ci semble le meilleur moyen pour établir cette intimité entre les différents membres d'une seule et grande famille. Le sentiment de solidarité, des aspirations communes vers un seul et même but ici et là ne peut en sortir que consolidé et agrandi. Logiquement nous en déduisons aussi que les Ecoles Normales doivent viser avant tout à la *Correspondance intercantonale*, sans exclure, pour cela, la *Correspondance internationale* lorsque les élèves en expriment le désir.

Cette Correspondance internationale peut s'imposer lorsque d'un pays étranger, des demandes de correspondants nous parviennent. Ce cas s'est présenté récemment chez nous à Lausanne. Le Bureau Central de Leipzig m'a fait savoir que la France ne suffisait pas aux demandes, venant de la part de jeunes filles allemandes, ceci en raison de l'éducation spéciale du sexe et de l'organisation particulière des écoles de jeunes filles en France. On nous a prié, par conséquent, de suppléer à cette lacune. Quelques jeunes filles de notre école se sont déclarées prêtes à entrer en correspondance avec de jeunes Allemandes.

Si l'assemblée d'aujourd'hui devait approuver l'essai de la Correspondance intercantonale dans les Ecoles Normales de la Suisse, une chose s'impose également, c'est la création de deux bureaux au moins pour l'échange des adresses. L'assemblée aurait à se prononcer sur l'opportunité de la création de plusieurs bureaux, par cantons, ou de deux ou trois seulement, par circonscription de langues.

Résumons nos conclusions qu'il faudra discuter :

1. La Correspondance intercantonale dans les Ecoles Normales paraît-elle avantageuse et son introduction opportune?
 2. Création de deux ou plusieurs bureaux pour l'échange des adresses.
 3. L'organisation particulière serait laissée aux soins de ces bureaux.
-